



Crise agricole – Les salariés de la construction, du bois et de l'ameublement subissent des conséquences de la politique agricole.

Des agriculteurs se soulèvent, véhiculant colère, rejet, illusions, manipulations, fuite en avant, mais aussi revendications justifiées. Si les sujets de révolte existent réellement, les revendications avancées tournent, trop souvent, le dos aux défis et enjeux de l'heure, et aux intérêts des salariés et des plus pauvres.

Les problématiques rencontrées sont toutes liées à une accélération et un approfondissement de la crise du capitalisme que traversent la France et l'Europe. Les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs agricoles et alimentaires dans notre pays sont tout à la fois posés en termes de souveraineté alimentaire, de santé publique, d'environnement et de sauvegarde des ressources naturelles, de dérèglements climatiques, d'aménagement du territoire, de qualité des produits, de maintien des capacités agricoles et alimentaires. Comme la plupart des secteurs de productions, industriels ou artisanaux.

Pourtant, l'ensemble de ces questions est pour le moins évacué au nom de normes qu'il faudrait abroger. Les syndicats patronaux du secteur de l'agriculture, ont pour la plupart la volonté de toujours plus de productivisme, toujours plus de libéralisme.

Les salariés des professions et les petits et moyens agriculteurs en sont les victimes expiatoires. Les politiques publiques, nationale et européenne, accélèrent la concentration agraire, les spécialisations régionales, la surexploitation des travailleuses et travailleurs de la terre comme celle des ressources naturelles. En Nouvelle Aquitaine, des agriculteurs ont été condamnés pour esclavagisme, la société est donc obligée d'instaurer des normes, des lois pour protéger les salariés, pour protéger les autres agriculteurs contre cet exemple de concurrence déloyale créée par certains agriculteurs voyous.

La rémunération par les prix reste au centre des préoccupations de la grande masse de la paysannerie. Il en est de même pour les salaires. Tandis que les marges des grands groupes agroalimentaires atteignent leur plus haut niveau depuis 15 ans. Ce sont d'autres politiques sociales, économiques et environnementales qui doivent être construites.

Le gouvernement actuel propose, au mieux, des emplâtres sur une jambe de bois sans revenir sur le système économique mis en place. Répondre aux défis posés ne passera pas par un nouvel abaissement des normes environnementales et dérèglementations sociales en agriculture. Dans une situation sociale fortement dégradée, avec un salariat paupérisé, le patronat agricole bénéficie de l'exonération totale des cotisations sociales, norme sociale sacrifiée. La smicardisation généralisée des ouvriers de l'agriculture n'a absolument rien réglé.

Les réformes de la Politique agricole commune européenne libéralisent toujours un peu plus l'agriculture, dans le même temps où une socialisation de fait s'étend.

Une caste bourgeoise « d'agrobusinessmen » s'est constituée, accaparant les subventions publiques au détriment des petits et moyens agriculteurs poussés vers la sortie et d'exigences sociales et salariales essentielles. Les lois Egalim (1, 2, 3) se sont succédées et ont démontré leur inefficacité.

Les salariés de nos professions, de nos secteurs, du Bâtiment, des Travaux publics, du Bois et de l'Ameublement subissent aussi des baisses de pouvoirs d'achats, une précarisation de leurs vies due aux bas salaires.

Si les salaires permettent aux travailleurs issus de nos métiers d'acheter des productions locales, bio, en circuits courts, plutôt que des produits issus d'une agriculture dopée aux pesticides, aux OGM et ayant traversés la planète pour l'intérêt de multinationales, les salariés préféreront acheter des produits respectant les enjeux sanitaires et environnementaux. Cela sera bon pour la santé de leurs familles, bon pour le secteur agricole, bon pour l'environnement.

Il faut augmenter tous les salaires et pour cela :

- Indexer les salaires sur l'inflation ;
- Augmenter le Smic à 2 000 euros bruts par mois pour 32 heures hebdomadaires ;
- Augmenter les minima de branches et garantir une échelle qui reconnaît les qualifications et permet de vrais déroulements de carrière ;
- Augmenter tous les salaires dans l'entreprise : ouvrir dès l'automne partout des négociations sur des hausses générales de salaire.

**UNION Syndicale de la CONSTRUCTION, du BOIS ET de l'AMEUBLEMENT
de la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email :urcba.cgt.na@orange.fr

Site internet : www.urcba-cgt-na.com